

Un(e) Médecin, responsable du Pôle PMI *(cadre d'emplois des médecins territoriaux)*

pour sa Direction des Territoires Grand-Ouest – Maison départementale de la solidarité de Chinon

Missions

Responsable du pôle PMI, vous organiserez l'ensemble des activités PMI et CPEF sur le territoire Grand Ouest, en cohérence avec la politique départementale.

Rattaché(e) à la Maison Départementale de la Solidarité (MDS) de Chinon, vous serez placé(e) sous l'autorité hiérarchique directe du Directeur de territoire et assurerez le management d'une équipe de 15 agents (médecins, puéricultrices, infirmières, sages-femmes, conseillère conjugale et familiale et secrétaires).

Membre de l'équipe d'encadrement du territoire, vous contribuerez au bon fonctionnement de la MDS et participerez au développement du partenariat local.

Avec l'ensemble de votre équipe, vous travaillerez au quotidien avec les autres pôles (enfance, action sociale, insertion), notamment dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance, de l'accès aux droits, en veillant à une approche globale et à une continuité des parcours.


A ce titre, vous participerez au déploiement opérationnel des orientations stratégiques de l'Institution et contribuerez à la conduite de projets structurants.

En lien avec le médecin de PMI de la direction métier (DPPEF), vous veillerez à l'application des objectifs fixés par la direction métier et garantirez la continuité de service aux usagers du service de PMI/CPEF.

Ainsi, vous serez chargé(e) :

Au titre des activités de responsable de pôle

- de participer aux instances de la MDS et de contribuer au fonctionnement en lien avec le Directeur de territoire,
- d'assurer l'animation des réunions du pôle PMI,
- de participer à l'organisation et à la planification de l'activité du pôle,
- d'assurer l'encadrement technique et hiérarchique de l'équipe médicale et paramédicale du pôle PMI,
- d'assurer la supervision du suivi de la santé des enfants confiés en lien avec les professionnels PMI,

(suite page suivante) 

Au titre de la mise en œuvre des actions de prévention de santé maternelle et infantile

- de réaliser des consultations préventives pédiatriques et des consultations de planification et d'éducation familiale,
- d'intervenir dans les écoles maternelles auprès des enfants de petite et moyenne section,
- de coordonner les actions et le suivi médico-social auprès des femmes enceintes et des jeunes enfants en lien avec les sages-femmes et les infirmières-puéricultrices,
- d'analyser et d'exploiter les documents médicaux transmis réglementairement à la PMI et de recueillir des données statistiques des activités PMI,
- de participer au dépistage et à la prise en charge des enfants présentant un handicap en lien avec les institutions spécialisées.

Au titre de la participation aux dispositifs de prévention et de protection de l'enfance

- d'identifier les enfants en danger ou en risque de l'être et de participer à l'évaluation des situations,
- de réaliser l'appui technique des équipes de PMI contribuant aux évaluations des informations préoccupantes,
- de coordonner les actions de prise en charge sanitaire des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance en lien avec les professionnels PMI,

Vous participerez à l'agrément des assistantes maternelles et familiales et au suivi des structures petites enfance.

Vous serez en relation avec l'ensemble des services de la Direction Générale Adjointe Solidarités et les partenaires extérieurs (professionnels de santé libéraux, les établissements hospitaliers, les institutions spécialisées, l'ARS, la direction départementale de la cohésion sociale, la caisse d'allocations familiales, l'éducation nationale, les collectivités locales et les associations gestionnaires d'établissements d'accueil de la petite enfance...).

Compétences/Aptitudes

- exercice de la médecine générale requis et inscription à l'ordre des médecins,
- expérience de médecin en pédiatrie et santé publique souhaitée ou, par dérogation, en médecine générale avec une compétence en pédiatrie et développement de l'enfant,
- bonne connaissance des textes législatifs et réglementaires relatifs aux missions départementales de PMI,
- poste nécessitant une certaine souplesse dans les horaires de travail et occasionnant de fréquents déplacements. Vous devrez donc posséder le permis B
- aptitude à la communication et au management nécessaires.

Le Conseil départemental recrute également des médecins à temps non complets (entre 10% et 40%) à pourvoir sur tout le département d'Indre-et-Loire

Renseignements : Service Recrutement – Carrière – Paie au 02.47.31.49.04

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ et de la copie de votre dernier arrêté de position administrative à :

Monsieur le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Direction des Ressources Humaines

Place de la Préfecture - 37927 TOURS CEDEX 9

ou par mail à recrute@departement-touraine.fr

www.touraine.fr

TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT 